

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Matanie :

Que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie a adopté, le 27 novembre 2024, le calendrier des séances ordinaires 2025 du Conseil et du comité administratif.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE LA MATANIE ANNÉE 2025	
CONSEIL DE LA MRC	COMITÉ ADMINISTRATIF
<p>« Les séances ordinaires* du Conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues le 3^e mercredi des mois de janvier, mars, avril, mai, juin, août et septembre, ainsi que le 4^e mercredi des mois de février, octobre et novembre, à compter de 19 h 00, en la salle "Rivière-Bonjour" au sous-sol de l'Édifice de La Matanie situé au 158, rue Soucy à Matane. »</p> <p style="text-align: center;">15 janvier 2025 26 février 2025 19 mars 2025 16 avril 2025 21 mai 2025 18 juin 2025 20 août 2025 17 septembre 2025 22 octobre 2025 26 novembre 2025</p> <p><small>* Si les conditions climatiques empêchent la tenue de la séance ordinaire celle-ci est reportée au mercredi suivant même heure même lieu.</small></p>	<p>« Les séances ordinaires du comité administratif de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matanie, pour l'année 2025, seront tenues à 13 h 30, en la salle "Les Ruisseaux" de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane. »</p> <p style="text-align: center;">5 février 2025 5 mars 2025 2 avril 2025 7 mai 2025 4 juin 2025 9 juillet 2025 6 août 2025 3 septembre 2025 8 octobre 2025 12 novembre 2025 10 décembre 2025</p>

Adopté le 27 novembre 2024

Fait à Matane, ce 13^e jour de décembre 2024.

(signé)

Le directeur général et greffier-trésorier,
Olivier Banville